

Réformes politiques et institutionnelles au Mali : Des organisations de la société civile déplorent le manque d'inclusivité dans le processus

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 01 OCTOBRE 2021

945

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Me Kassoum Tapo



Les élucubrations entre demi-vérités, gros mensonges et contradictions flagrantes



Brouille entre Paris et Bamako : La France condescendante !



Littérature : La responsabilité sociale de l'écrivain



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

30 Sept.
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1317

Nouveaux cas confirmés

25

Nouveaux guéris

11

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

21 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
07 cas graves en soins intensifs
94 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

15 219

Guéris

14 307

Décès

548

dont 118 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.15



P.20



/ Une /

Forum des humanités africaines : Les scientifiques en conclave !

P.4

/ Brèves /

Le « cerveau » du génocide rwandais : Théoneste Bagosora mort au Mali

P.10

COVID-19 et vaccination : Les dangers de mélanger les vaccins

P.10

COVID-19 et prise en charge : Bamako ou l'impasse

P.11

Mali : Le Premier ministre Choguel Maïga accueilli triomphalement à son retour de New York

P.11

Mali : Cinq gendarmes tués dans une attaque jihadistes à l'ouest du pays

P.11

/ Actualité /

Office Central des Stupéfiants - Police Nationale : Poser les jalons d'une bonne collaboration

P.13

Renforcement de capacité : Cadres et photographes de la DIRPA à l'école de l'EUTM

P.14

MEADD : Bientôt un nouveau visage pour l'Avenue du Mali

P.15

Santé de la reproduction : Accès des femmes et des filles aux soins d'avortement sécurisé de qualité

P.16

Lutte contre la corruption : Il faut absolument rendre gorge aux délinquants !

P.17

Lutte antiterroriste dans le Sahel : Paris appelle la junte malienne à "clarifier" ses engagements politiques antiterroristes"

P.18

/ Politique /

Pour la réussite de la transition : Le MRD plaide pour un sursaut patriotique

P.19

76ème Assemblée Générale des Nations Unies : Abdoulaye Diop respecte la tradition

P.20

Mohamed Ag Assory, analyste politique : « En toute objectivité, on peut dire que cette transition sera prolongée »

P.21

/ Culture & société /

Culture : La situation sociale de l'écrivain

P.24

Prévention et résolution des conflits : L'écrivain Yaya Elie Bamba propose les recettes des kôrèdugaw

P.25

/ International /

Russie : 852 décès dus au Covid-19 en 24 heures, un triste record

P.26

Guinée : Le Président de la Transition Mamady Doumbouya s'est rendu au Stade du 28-Septembre

P.27

/ Sport /

Ligue des champions : Gueye, Haller, Mané et Salah buteurs

P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Me Kassoum Tapo

Les élucubrations entre demi-vérités, gros mensonges et contradictions flagrantes

Me Kassoum Tapo, le ci-devant président de la décriée et humiliante CENI de 1997 et le responsable de la plus grande débâcle électorale que le Mali n'ait jamais connue reprend du service pour un plaidoyer pro-domo voire une séance de vantardise qui ressemble plus à des enfantillages qu'à un sujet d'intérêt public. Le Bâtonnier Tapo, par son interview largement diffusée sur les réseaux sociaux fait une entrée triomphale dans le très select club des clowns et des inénarrables de la République. Qu'avait-il à nous dire de si important pour improviser nuitamment une interview avec un de nos plus excellents confrères ?

Le brave Kassoum Tapo nous apprend avec beaucoup de modestie qu'il vit depuis 1991 dans un palace avec piscine et terrains de tennis et de basket-ball pour ses enfants. Il nous apprend, oh nouvelle importantissime ! que tous les avocats et magistrats du Mali fêtaient Noël et le Nouvel an chez lui. Tous, affirme-t-il péremptoire, sans en exclure aucun. Mais

voilà que Malikié est allé à la chasse de ces fêtards sans résultat tangible. Sur la vingtaine d'avocats et de magistrats de la génération Tapo encore en activité ou à la retraite que nous avons pris le temps d'interroger, un seul, oui un seul, affirme avoir participé une fois à ces retrouvailles festives. Un second nous a affirmé en avoir entendu parler. Qui sont-ils donc ces avocats et magistrats dont Kassoum Tapo parle. Certains de nos interlocuteurs avaient un sourire condescendant quand d'autres se sentaient diffamés ou insultés. Le participant rencontré se souvient plus d'une modeste demeure que d'un château. Sous-entendu : La résidence de Me Tapo, puisqu'il en parle, dans sa configuration actuelle, est largement postérieure à son mandat à la CENI de 1997. Malikié attend toutefois des photos de l'époque pour les publier et présenter des excuses à Kassoum Tapo.

Mais tournons vite cette page nauséabonde et parlons de ce qui peut intéresser les maliens. L'inénarrable, comme on le constate encore,

nous apprend qu'il a refusé d'assurer la défense du général Moussa Diawara, ancien directeur des services secrets de IBK pour ne pas apparaître comme l'avocat de l'ancien régime. Dont acte ! Mais dans le même temps, il dit avoir accepté la défense de Karim Keita, le fils de IBK. Sans faire un truisme, Tapo semble nous dire que la défense de Karim Keita l'éloigne du régime déchu de IBK et le protégerait des accusations d'interférences politiques. Comprenez qui pourra ! Dire que le brillant avocat nage en pleine contradiction serait un euphémisme. En vérité il patauge dans la boue des contre-vérités

Mais Kassoum Tapo n'est ni à une demi-vérité, ni à un gros mensonge et encore moins à une contradiction près. En effet, il n'hésite pas, dans la même interview, à dire qu'il n'est pas avocat de la société Guo Star (celle qui a grugé le Mali de plusieurs dizaines de milliards dans l'affaire des détournements des fonds alloués à l'équipement de nos Forces de défense et de sécurité) tout en détaillant les conditions dans lesquelles il a été amené à défendre la même société ... avant de renoncer. Mais la vraie question est la suivante : Kassoum Tapo peut-il publiquement affirmer qu'il n'a jamais perçu d'honoraires de Guo Star ?

Tapo reconnaît par ailleurs avoir été l'avocat de la Banque Malienne de Solidarité et de la Banque Atlantique dans l'affaire des équipements militaires. S'est-il retiré de la défense de ces deux banques quand il a été nommé conseiller spécial de IBK comme il prétend l'avoir fait avec Guo Star. Mais de façon plus pertinente, les intérêts de ces deux banques



et ceux de Guo Star n'étaient-ils pas intimement et inextricablement liés. Les honoraires qu'il a perçus de ses banques ne proviennent-ils pas des fonds versés à Guo Star avant qu'ils n'atterrissent dans les comptes des dites banques ? Non Kassoum Tapo, vous avez osé dire dans l'interview « que le Mali, ce n'est pas la peine » mais pour autant, ayez un peu de respect pour les maliens.

Pire Me Tapo, l'excellent avocat soutient que la facturation ne constitue pas un délit dans un contexte de libre-échange et de liberté des

prix. Mais il finit par reconnaître que dans la législation de la CEDEAO les marges bénéficiaires ne peuvent dépasser 25 pour cent. Quelle qualification donnerait alors Kassoum Tapo au fait de facturer à 65 milliards des fournitures valant 40 milliards soit environ 60%. Et la morale ? Comment oser se beurrer dans ce contexte ?

La vérité est que c'est un avocat blessé et humilié qui tente de sauver les meubles et de laver son honneur. En effet Kassoum Tapo reconnaît que son implication dans l'affaire Guo

Star a été évoquée au niveau du Collectif des avocats de l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubeye Maiga. La seule solution pour ne pas plomber le dossier était clairement de demander poliment à Maître Kassoum Tapo de se retirer du dossier. Ses explications ont été vaines car le conflit d'intérêt était plus qu'évident. Il a été remercié et viré comme un mal-propre. Comme pour dire que l'on ne peut manger à tous les râteliers.

Ne pouvant plus défendre Soumeylou Boubeye Maiga et peut-être pour justifier les honoraires déjà encaissés Me Kassoum Tapo plaide par médias interposés. On comprend alors pourquoi il attaque aussi violemment les magistrats qui ont en charge le dossier. Et là aussi, pour se noyer dans ses contradictions avec le cas Boya Dembélé son beau-fils qu'il a promu, en violation de toutes les règles Procureur général de la Cour suprême. Et qu'il expose au demeurant en révélant que celui-ci a osé aller le voir en tant que simple citoyen et aussi avocat pour prendre ses consignes dans la gestion du dossier de ... Soumeylou Boubeye Maiga. Kassoum Tapo prend aussi des libertés avec la vérité quand il affirme sans sourciller que l'ancien Premier ministre occupe une cellule avec 70 autres prisonniers. Nous avons vérifié : SBM n'occupe pas une cellule et à plus forte raison avec d'autres prisonniers. Kassoum Tapo, sûr de lui a lancé un défi et proféré une menace contre quiconque oserait l'accuser de quoi que ce soit sur ce dossier. Pourvu que le ciel ne tombe pas sur la tête de Malikilé suite à la fureur de Kassoum Tapo.

■ **Moctar Sow**



■ Fouraba Samake



Fouraba Samake est avec Yeah Samake et Actualité du PACP / Rencontre d'échange avec une délégation du MP-SAMA

Hier soir, dans son nouveau siège sise à Kalaban Coura le PACP Mali (Parti pour l'Action Civique et Patriotique) reçu la visite du Mouvement Patriotique Sauvons le Mali (MP- SAMA) sous la présidence de l'ambassadeur Yeah Samake , Président d'honneur.

Les échanges ont portés sur une possibilité de collaboration entre les deux formations politiques et la situation socio-politique du pays. Les deux partis politiques se disent très ravi et continuerons de multiplier les échanges jusqu'à la satisfaction totale de leurs visions.

#PACPMALI

#MP_SAMA



■ Jeune Afrique



Le patron de la Zone de libre-échange continentale africaine vient de jeter un pavé dans la mare du système de propriété intellectuelle. Brandissant les enseignements tirés de la pandémie, il accuse le principe des brevets d'entraver le développement du continent.



■ Master Ti



La mère de l'artiste rappeur IBA ONE est décédée des suites d'une courte maladie. Nous présentons nos condoléances à IBA ONE et à sa famille et prions pour que le tout puissant accueille Oumou Dilly au Paradis. L'enterrement aura lieu à Médina Coura demain Vendredi après la Prière du Jumaah #OM



Le président français a qualifié jeudi 30 septembre de « honte » les accusations d'« abandon » du Mali par la France proférées par le Premier ministre malien de transition Choguel Kokalla Maïga à la tribune de l'ONU. « J'ai été choqué. Ces propos sont inacceptables », a déclaré Emmanuel Macron. « Alors qu'hier, a été rendu l'hommage national à Maxime Blasco (soldat français tué au combat au Mali), c'est inadmissible. C'est une honte et ça déshonore ce qui n'est même pas un gouvernement », a tancé le chef de l'État français, rappelant que l'équipe en place à Bamako était issue de « deux coups d'État ». Des propos exprimés en réponse à une question de l'envoyée spéciale de RFI Valérie Gas, en marge du dîner de clôture de la saison Africa 2020 à l'Élysée, à Paris.



■ Tiébilé Dramé



Tiébilé Dramé a ajouté une photo en 3D. Mon fils, Hametdicko et ses compagnons d'armes, membres des Forces spéciales anti-terroristes de la GN ont été inhumés, le 29-09 à Hamdallaye. Ils sont morts en mission commandée, le 28 sept vers Sébabougou (Djidiénin). Fier de toi, Hamet! Fier de vous, jeunes héros du Mali.

■ Mohamed Salia Touré



SORTIE DE PROMO

Ce jeudi 30 septembre 2021, j'ai eu le plaisir d'accompagner la Cérémonie de sortie de la promotion 2017- 2020 de l'institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS).

C'est l'occasion pour moi de remercier et féliciter l'ensemble des étudiants sortant de cet Institut pour avoir associé mon nom à la présente cérémonie.

#INFTS

#LA REVOLUTION CITOYENNE EN MARCHÉ



■ FIGARO DU MALI



La ministre de l'Education Nationale a accordé ce mardi, une audience à l'Ambassadeur de Turquie au Mali. Murat M ONART était accompagné de son Conseiller à l'éducation. Les échanges ont surtout porté sur la coopération dans le domaine de l'éducation. Il a été question du renforcement des liens à travers la facilitation des documents administratifs, le jumelage entre écoles maliennes et turques, la formation des enseignants, l'apprentissage de la langue turque comme langue vivante dans les lycées entre autres. La ministre a salué la démarche qui vise à surmonter la barrière de la langue avant d'ajouter que toute langue qu'on apprend, apporte quelque chose. Elle s'inscrit dans cette dynamique qui contribuera sans doute à encourager les échanges.

Il convient que la Turquie est déjà présente dans le système éducatif

malien à travers les " écoles Maarif ". La coopération entre Bamako et Ankara s'est beaucoup améliorée avec la visite en mars 2018 au Mali du Président Recep Tayip Erdogan. Le diplomate Turc s'est réjoui de l'accueil qui a pris fin sur une note d'optimisme, après une quarantaine de minutes d'échanges et de partage.
CELLULE DE COM MEN.



■ Présidence de la République du Mali

Koulouba | 30 septembre 2021 | #Diplomatie
#Allemagne



J'ai eu ce jeudi, 30 septembre 2021, un entretien téléphonique avec la chancelière allemande Angela Merkel. Les discussions ont porté sur les questions sécuritaires, de stabilité et de réformes institutionnelles.



Joliba TV.News



Affaire de l'avion présidentiel et d'achat d'équipements : les raisons pour lesquelles Soumeylou Boubèye MAÏGA a été abandonné par son avocat Me TAPO.



FRANCE 24



Le PSG a rendez-vous mardi avec un gros morceau en Ligue des champions, le club de Manchester City, pour une revanche de la demi-finale perdue au printemps dernier. De quoi alimenter la rivalité grandissante entre les deux clubs.



Bouba Fané



Des morts à Bafoulabé à cause de l'esclavage

RFI



La France a averti ce mercredi le Mali qu'il perdrait le « soutien de la communauté internationale » et abandonnerait des « pans entiers de sa souveraineté » s'il avait recours aux mercenaires de la société privée russe Wagner.



Mamadou Klypsi Gamby



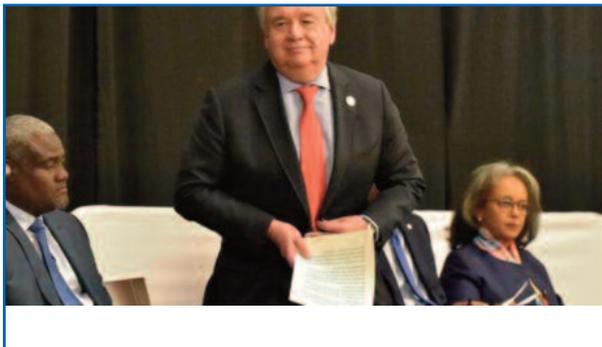
"Le président français a qualifié jeudi 30 septembre de « honte » les accusations d'« abandon » du Mali par la France proférées par le Premier ministre malien de transition Choguel Kokalla Maïga à la tribune de l'ONU. « J'ai été choqué. Ces propos sont inacceptables », a déclaré Emmanuel Macron. « Alors qu'hier, a été rendu l'hommage national à Maxime Blasco (soldat français tué au combat au Mali), c'est inadmissible. C'est une honte et ça déshonore ce qui n'est même pas un gouvernement », a tancé le chef de l'État français, rappelant que l'équipe en place à Bamako était issue de « deux coups d'État ». Des propos exprimés en réponse à une question de l'envoyée spéciale de RFI Valérie Gas, en marge du dîner de clôture de la saison Africa 2020 à l'Élysée, à Paris"



■ RFI Afrique



L'Éthiopie va expulser sept responsables de l'ONU, a déclaré ce jeudi 30 septembre le ministère des Affaires étrangères à Addis-Abeba. Ces diplomates ont été déclarés persona non grata par le gouvernement et doivent quitter la capitale dans les trois jours. Accusés d'ingérence dans les affaires internes du pays, ils font surtout les frais du bras de fer entre le gouvernement et les organisations humanitaires, qui s'alarment de la situation dans la province du Tigré.



■ Wassim Nasr



#Afghanistan j'ai arrêté de compter, mais tous les jours il y a une ou plusieurs attaques de l'EI contre les #Taliban. Ici à #Jalaabad #Nangarhar



■ Abdoul MBAYE



Affaires de faux. S'entourer d'affidés repose sur une condition: accepter leur délinquance. En retour, c'est la dignité et l'honneur du Sénégal entier qui sont flétris à une échelle mondiale avec pour seul responsable celui qui les choisit et ne sévit.

■ Mbaranga Gasarabwe



Ayons une pensée spéciale pr les personnes déplacées ds leur propre pays, sans abri approprié, co cette vieille maman de 82 ans q me dit q elle ne veut rien d'autre, son rêve est de retourner chez elle et mourir ds sa petite hutte. La paix n'a pas de prix !

■ Mahamat Idriss Deby Itno



Nous avons appris avec amertume que plusieurs femmes ont été lâchement tuées dans le Tchad profond ces derniers jours par leurs époux respectifs. Ces actes abjectes, contraire à nos us et coutumes ne resteront pas impunis. Les auteurs subiront la rigueur de la loi.

■ Armée française - Opérations militaires



@EtatMajorFR
#Barkhane |
@BARKHANE_OP soutient les @FAMa_DIRPA dans leur relève sur différents postes du Gourma et du Liptako. Depuis juillet, plus de 1 000 soldats ont été relevés par des avions de la Force Barkhane. #OnEstEnsemble
Translate Tweet

■ Samba Gassama General



Monsieur le Président @EmmanuelMacron vous allez crié partout et finir par vous asseoir. L'époque de la diplomatie rampante est finie. Une fois de plus vous avez fait preuve d'arrogance dans vos propos.

■ ibrahim sysawane



La #Mauritanie est toujours une base arrière des terroristes qui attaquent le #Mali, l'armée malienne n'arrive pas à traquer dès qu'ils traversent la frontière en passant par Nara et Diabaly.

■ Larmes des pauvres



#Mali -- #Bandiagara plus d'une quinzaine de personnes âgées dont des notables sont détenus par la milice dan na amassagou depuis plus de trois jours. Les personnes séquestrées sont originaires de plusieurs villages dogon (#Goro, #Déguembéré).

Les habitants des localités citées se sont déplacés depuis 2019 à cause de la menace djihadiste. Ces enlèvements font suite au refus des habitants de ces localités de pas contribuer en hommes dans les rangs de la milice.

Cette tentative d'enrôlement forcé des jeunes dans les rangs des groupes armés n'est pas la première fois dans le cercle de #Bandiagara, les personnes séquestrées n'ont aucune voie de recours à cause de l'indifférence de l'administration #Mali-enne.

Équipements militaires : Le président de l'ADEMA, Pr Tiémoko Sangaré, cité dans l'affaire



Le Mardi 28 Septembre 2021, le Pôle Économique et Financier de Bamako a déféré à la Maison Centrale de Bamako (MCA) Toumeye Traoré, Directeur Régional du Contrôle Financier de Gao. Au moment des faits, il était délégué du contrôle financier auprès du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants. Il a été inculpé pour Complicité d'atteinte aux biens publics, faux et usage de faux, dans le cadre du marché d'acquisition d'équipements militaires au moment où le président de l'ADEMA, Tiémoko Sangaré, était ministre de la Défense et des Anciens combattants.

Toumeye Traoré est réputé être un homme rigoureux, qui a servi dans plusieurs services au compte du contrôle financier.

Il nous est revenu qu'il a été chargé par un de ses agents, en l'occurrence Mme Sangho Fatoumata Bocoum, inculpée, elle aussi la veille. On reproche à celle-ci d'avoir fait une réception fictive. Elle dit l'avoir fait sur instruction de Toumeye Traoré.

En tout cas, les textes sont clairs : seul le signataire est responsable du document sur lequel il appose sa signature. Certains s'étonnent que le juge inculpe Toumeye sur la base de la parole de Mme Sangho, contrairement à la législation.

C'est la même affaire qui a provoqué la chute de deux colonels : Abdoul Wahab TOURÉ, Mohamed Lamine DIAKITÉ, respectivement DFM et DFM adjoint. Ils sont sous mandat de dépôt au Camp I de la Gendarmerie.

Le chargé des marchés, le Commandant Adama KABA et d'autres agents sont tous mouillés dans l'acquisition des matériels militaires.

Selon nos informations, le nom de Tiémoko Sangaré est constamment cité dans l'affaire, au point que certains susurraient qu'il a reçu une convocation de la Cour Suprême pour ce jeudi 30 septembre.

Après recoupements y compris auprès de l'intéressé, nous nous sommes rendus compte qu'il n'a reçu, pour l'instant, aucune convocation.

La seule certitude, son nom est cité dans l'affaire puisque le DFM et son adjoint étaient à la Défense au même moment que le Pr Tiémoko Sangaré. L'opération s'est déroulée durant sa gestion.

Pour autant, peut-on dire que le président du puissant parti, l'ADEMA-PASJ, est aussi impliqué dans ce dossier ?

Le temps nous édifiera !

Wa- Salam !

El Hadj Chahana Takiou / Source : 22 Septembre

Guerre de communication entre le Mali et la France : Jean-Yves Le Drian traite Choguel de "menteur"



Le ministre des Affaires étrangères français a passé une nuit blanche après avoir écouté les propos du Premier ministre malien le samedi 25 septembre sur la tribune de l'ONU quand ce dernier accuse la France d'"abandon en plein vol". Le Drian a contre-attaqué les propos de Choguel Maïga en le qualifiant de menteur. Jusqu'où ira cette bataille de communication ?

La France a rejeté les accusations "d'abandon en plein vol" du Mali et d'annonce unilatérale "du retrait des troupes françaises" tenues par le Premier ministre malien sur la tribune de l'ONU. Dans un commentaire de l'Agence France-Presse, la porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a évoqué « la transformation du dispositif français au Sahel (qui) ne constitue ni un départ du Mali ni une décision unilatérale, et il est faux d'affirmer le contraire ». Et de continuer sans sa lancée : « L'adaptation de ce dispositif a fait l'objet de "consultation" avec les autorités sahéliennes et maliennes depuis de sommet de Pau en janvier 2020. »

Pour le ministre des Affaires étrangères français, Choguel joue à un jeu de démagogie alors que le peuple malien ne le voit pas ainsi. Pourquoi Le Drian qualifie-t-il de menteur le chef du gouvernement malien ? « En 2019, à l'aube du dialogue national inclusif, Choguel a publiquement critiqué la France qui, selon lui, est là pour s'éterniser au Mali, puisque dans les environs de Kidal, l'armée française a construit sa base et acheté des dizaines d'hectares de terrains, enfin de s'implanter durablement au Mali. »

Par ailleurs, beaucoup de faits antécédents avérés ou pas, sont lancés aujourd'hui contre le Premier ministre malien et c'est à cela que le ministre des Affaires étrangères de la France veut s'accrocher alors même que la France avait bien au préalable menacé le pays de retirer ses troupes si la CEDEAO ne le sanctionnait pas après le second coup d'État. Bizarrement, la diplomatie française sort pour dire que c'était au sommet de Pau qu'ils avaient discuté de cette possibilité de dispositif français. La France ne peut qu'accuser elle-même. N'est-ce pas elle qui a bloqué l'armée malienne, l'empêchant de pénétrer à Kidal ?

Si elle parvient tout de suite à en finir avec cette guerre du Nord, les Maliens, comme l'a dit le PM à la tribune de l'ONU, ne sont pas ingrats. Les jeux de mots ne sont donc pas les priorités de l'heure, c'est le terrorisme tout simplement qu'il faut endiguer.

Lansine Coulibaly / Source : LE COMBAT

Transition politique : Choguel serait-il victime de son succès ?



S'il est clair pour tous les Maliens lambda que le Mali sous le gouvernement de la transition dirigé par Choguel Kokalla Maïga se porte mieux que celui sous le règne d'IBK, certains acteurs de la classe politique malienne jouent à l'aveugle et s'emploient à tout mettre en œuvre pour saboter les œuvres en chantier des autorités de la transition. La jalousie pour certains et la fuite en avant face à la justice malienne pour d'autres les conduisent à sauter sur toutes les occasions pour tenter de déstabiliser le principal artisan du léger changement que le Mali enregistre dans sa mode de gouvernance, à savoir le Premier ministre, Dr. Choguel Kokalla Maïga.

Jamais auparavant, même dans les moments les plus critiques des manifestations du M5-RFP dont il était le Porte-parole, les attaques gratuites et méchantes de certains acteurs politiques n'ont été aussi violentes en direction de Choguel Kokalla Maïga. Comme pour dire que c'est par pure jalousie que ces attaques, provenant en grande partie de la classe politique malienne, s'intensifient au moment où le Premier ministre mouille le maillot pour tirer le Mali vers le haut. Un constat qui crève d'ailleurs les yeux sur le terrain et qui se résume, entre autres, par le recadrage des partenaires du Mali, notamment la France, la réduction considérable des dépenses de l'État, la baisse de la tension sociale et la lutte implacable contre la corruption. En effet, à travers tous ces succès, Choguel Kokalla Maïga est sans doute en train de gagner la confiance des populations maliennes qui commençaient à désespérer des hommes politiques. Alors, question : Choguel serait-il victime de son succès ?

En tout cas, il est en train de réussir là où plusieurs acteurs politiques, notamment ceux du mouvement démocratique, ont lamentablement échoué. Tout porte à croire que ses détracteurs hommes politiques se laissent visiblement emporter par leur jalousie, celle de voir réussir là où la plupart d'entre eux ont échoué. Leur pensée est claire. Ils voient en la réussite de Choguel, lui qui n'a jamais été d'accord avec les acteurs du mouvement démocratique, une menace pour leur carrière politique. La guerre engagée contre Choguel n'est donc autre qu'une guerre de

Attaque des FAMA sur la route de Kayes : 5 morts, 4 blessés et 11 porte-chars brûlés



L'insécurité au Mali malgré la présence des forces de l'ordre nationales et leurs alliées étrangères, s'étend aujourd'hui sur presque l'ensemble du territoire national. Pas plus que ce mardi 28 septembre 2021, vers 08 h 30, une attaque terroriste a visé un convoi d'une entreprise minière sécurisé par des FAMA, entre Sebabougou et Kwala à 188 km environ de Bamako.

Suite à cette attaque, un renfort a été vite dépêché dans la zone suivi d'un ratissage systématique qui a conduit à la neutralisation de 04 terroristes, deux motos et des armes saisies. Dans un communiqué, le chef d'Etat-major Général des Armées prie pour le repos de l'âme des disparus, présente ses condoléances les plus attristées aux compagnons d'armes et aux familles durement éprouvés et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Le chef d'Etat-major Général des Armées renouvelle sa confiance et son soutien aux Forces armées maliennes qui ne ménagent aucun effort pour la sécurisation des personnes et des biens. Enfin, il tient à rassurer les populations que les FAMA resteront attachées à leur mission régaliennne de défense de l'intégrité du territoire et de sécurisation des populations. Cette attaque interpelle une fois de plus les hautes autorités ainsi que leurs partenaires à redoubler d'efforts pour sécuriser les Maliens et leurs biens.

Bréhima Diallo / Source : 22 Septembre

positionnement politique, sauf que le moment choisi par ses détracteurs n'est pas opportun. En ce sens que le Mali est toujours une nation malade en cours de traitement. Pire, ces attaques à l'interne le ciblent au moment où il se bat contre l'ex-colonisateur, la France, pour renégocier les intérêts du Mali pour le bien-être des Maliens. C'est dire que les agissements de certains de nos hommes politiques maliens n'ont rien de patriote, car l'heure n'est pas actuellement à la division face à nos ennemis communs qui sont actuellement très actifs dans leurs œuvres de nuisance. Par ailleurs, dans le lot de ces acteurs politiques qui ne veulent pas que le Mali tombe dans les mains de Choguel, figurent aussi des Maliens qui s'attaquent uniquement au Premier ministre juste pour l'abattre et arrêter sa machine de lutte contre la corruption qui a pris la direction où ils se trouvent. N'est-ce pas que tout ça est triste pour le Mali ?

Zeïd KEITA / Source : LE COMBAT

Projet des Académies d'excellence : 41 instructeurs des forces de sécurité prêts à servir



Dans le cadre du Projet des académies d'excellence des forces de sécurité du Mali, les rideaux sont tombés hier sur «les cours de professionnalisation des instructeurs des Forces de sécurité maliennes». Le séminaire de formation est piloté par Strategic Capacity Group (SCG), sur financement du département d'État américain, à travers le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et d'application de la loi. Ils sont 41 instructeurs stagiaires, dont trois personnels féminins, issus de la police, de la garde, de la gendarmerie nationale et de la protection civile.

Durant un mois, la quarantaine de stagiaires a été outillée sur huit modules : Promotion des meilleures pratiques en matière d'apprentissage des adultes, standardisation des programmes d'étude, formation axée sur les scénarii, évaluation des apprenants... La cérémonie de clôture s'est déroulée dans l'enceinte de l'École Nationale de Police, sous la présidence du Directeur Général de l'institution, le Contrôleur Général Soulaïmane Traoré. En présence de l'Ambassadeur des États-Unis au Mali, Dennis Hankins, du Directeur Pays de SCG, Oumar Konipo, et bien d'autres responsables sécuritaires. Dans son discours de clôture, le Directeur Général de la police a rappelé que depuis plus d'une dizaine d'années, le Mali fait face à des formes de violences et de criminalités complexes pouvant affecter la cohésion sociale et constituer un frein pour le développement du pays. Pour Soulaïmane Traoré, les réponses intégrées à apporter à ces problématiques sécuritaires, requièrent aujourd'hui des ressources humaines bien formées et suffisamment préparées à relever le défi. Ce, au-delà des renforcements de capacités opérationnelles et du maillage territorial en cours de la part du département de tutelle, a indiqué le haut fonctionnaire de police. «La formation que vous avez reçue, revêt une grande importance pour les services centraux du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile du fait qu'elle constitue une des étapes essentielles dans la constitution d'un vivier de formateurs de haut niveau», a-t-il déclaré.

Pour sa part, l'Ambassadeur des États-Unis s'est réjoui de l'appui que son pays apporte dans le cadre du renforcement des Forces de sécurité maliennes afin que celles-ci puissent faire face aux menaces extrémistes. Soulignant l'importance du professionnalisme des agents de l'État et le respect des droits de l'Homme, Dennis Hankins a réitéré l'engagement de son pays à accompagner le Mali dans ce processus.

Le porte-parole des stagiaires, le Commissaire de police Haï Dramé, a salué le professionnalisme et l'abnégation des experts formateurs avant d'inviter ses collègues bénéficiaires à faire bon usage des compétences acquises dans leurs corps respectifs. La cérémonie a été marquée par la remise de certificats aux récipiendaires par les officiels.

Aboubacar TRAORÉ / Source : L'ESSOR

Flambée des prix de carburant : Entre désagrément et déception des usagers !

Malgré des engagements pris par la ministre en charge des Transports et des Infrastructures Routières et son homologue sénégalais en charge des Transports, la situation reste un calvaire. Alors que le ministre Sissoko évoquait l'ouverture d'un parking et d'autres mesures pour soulager les populations, le prix du carburant ne cesse de grimper jour après jour.

Ces engagements des autorités seront-ils respectés afin de soulager la population sur ce corridor ? Une question que nous avons posée depuis un certain temps. Mais, notre questionnement revient en cause. En effet, on peut lire sur la page Facebook du ministre, lundi dernier, un extrait de son intervention: « En présence du Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux, des présidents des faitières du secteur des transports et du commerce, les représentants de la CMDT et des partenaires sociaux, à l'issue des débats, la rencontre a décidé de la création d'un comité technique qui va se pencher sur l'identification et la réalisation des parkings sur les différents corridors d'approvisionnement du pays, avec un accent particulier sur l'aménagement très bientôt d'un parking dans la zone aéroportuaire pour désengorger la ville de Bamako. Les faitières se sont engagées en appuyant le département pour le financement de la réalisation de ces parkings et aires de repos pour les camions gros porteurs maliens ». Par ailleurs, une frange de la population déplore l'augmentation des prix du carburant à leur insu depuis des jours. Certains jugent la situation sous d'autres angles, c'est-à-dire l'insuffisance du carburant dans des stations. Pour des pompistes et revendeurs, c'est dû aux problèmes de ravitaillement dans des pays frontaliers. Aussi, compte tenu des démarches réalisées dans l'espace UEMOA et de la CEDEAO, le constat en est que les difficultés se présentent davantage, opposant de ce fait les Maliens à bénéficier des faveurs qui en découlent. Ainsi, au Mali le climat semble préoccupant, voire déplorable, face aux besoins des populations. Étant donné que le respect des dispositions réglementaires édictées par les instances communautaires (UEMOA et CEDEAO) dans le secteur des transports routiers ont été évoquées lors de la rencontre de la ministre malienne de tutelle des Transports et des Infrastructures et son homologue du Sénégal qui, faut-il rappeler, sont entre autres : Consolider les acquis entre le Mali et le Sénégal, notamment le protocole d'accord relatif aux transports et au transit routiers entre les deux gouvernements. Recommander la construction et la mise en service des aires de repos et des stationnements sur le corridor. Améliorer la fluidité du trafic, en veillant au respect des normes de sécurité routière et du dispositif communautaire en matière de limitation de postes de contrôle, afin de lutter contre les tracasseries. Redynamiser les comités nationaux de facilitation et d'assistance sur le corridor.

Lassana Sow / Source : LE COMBAT





Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Crise diplomatique franco-malienne : Maitre Boubacar Karamko Coulibaly répond à la France

Mon éducation et ma modeste culture des Institutions, de la gestion du pouvoir et, des relations internationales, m'empêchent de manquer de respect à une dame dont celle là, Nièba n'en est point. Ni de manquer d'égards à un représentant institutionnel d'un autre pays.

Cependant, permettez moi de dire que c'est plutôt cette France là qui est indécente et ingrate et non le Premier ministre du Mali qui est le chef de la deuxième Institution du Mali, c'est à dire le gouvernement du Mali.

Certes, même un mort est de trop a fortiori 52 sur la mémoire desquels je me penche volontiers tout en offrant mon amitié et ma sympathie douloureuse à leurs familles.

Mais madame, permets moi de te demander si tu sais seulement combien de tirailleurs soudanais ont sacrifié leurs vies singulièrement au secours de la liberté de la France et partant du reste du monde ?

Le discours que tu as tenu devant la chambre haute de la représentation nationale de la France ne te fait ni honneur , ni honneur à la France ton pays.

Car il n'y a absolument rien de faux dans tout ce que le Premier ministre Choguel a dit devant le monde entier à l'ONU. Et c'est justement ce fait que ton pays ne lui pardonne pas comme il ne pardonne pas aussi au Colonel Assimi Goïta de refuse de faire les caniches de service à l'instar de certains chefs d'État indignes des peuples qu'ils dirigent.

Non , jamais ton pays ne finira de payer à mon pays la dette du sang de ses enfants versé sur l'autel de la préservation de la dignité du peuple français et de l'intégrité du territoire français qui avait été à titre de rappel , aussi occupé si ta mémoire défaillante et sélective l'a oublié . Et qui étaient là pour vous sauver la mise ? Nos ancêtres bien sûr et que vous avez du reste payé en monnaie de singe . Et ce, jusqu'à votre faux héros De Gaulle à l'esprit étriqué dont l'attitude a été abjecte, injuste, fantoche et scélérate à l'égard des tirailleurs dits Sénégalais qui ont libéré la Provence.

Après la libération, ne les a-t-il pas fait déshabiller au profit d'un ramassis de gus pom-



peusement présentés aux chefs des forces comme des résistants français ayant pris part à la libération de la Provence ? Ce sont les mêmes qui peu de temps après, furent prestement renvoyés à Thiaroye et sauvagement assassinés pour avoir réclamé leurs pécules de démobilisation. Mais c'était surtout pour les empêcher de raconter qu'à la libération de la Provence il n'y avait ce jour-là le moindre résistant français sur le théâtre des opérations. Pardon Nièba , tu as dit indécent et inacceptable ?

Qu'il vous plaise de nous quitter vous et vos alliés, heureusement que l'immensité de l'univers nous laisse d'autres possibilités.

La Chine, la Russie pouvant constituer par exemple, d'intéressantes alternatives. La Russie ne vous a-t-elle pas déculottés, vos alliés et vous en Syrie dont votre coalition a tenté en vain de renverser le régime ? Justement et contrairement à ce que tu as affirmé, c'est grâce aux efforts de Wagner que la Centrafrique se doit de tenir encore et s'il te plaît sur plus des 2/3 de son territoire.

Non, vous ne pouvez pas et vous ne pourrez pas nous isoler. Pure perte de temps que d'essayer de nous effrayer avec cela.

Tu dis aussi que nous perdrons d'immenses pans de notre territoire, mais dis moi un peu toi , en quoi cela sera différent malgré votre présence massive si c'est aussi le cas avec l'arrivée de Wagner ?

En effet, malgré votre présence massive dans notre pays et depuis 8 ans, chaque jour que

Dieu fait est pire que la veille en matière de sécurité dans les 2/3 du pays.

Alors que jusqu'à votre arrivée , la bête était circonscrite seulement au Nord du pays.

Sans oublier l'indigne , la très indécente et très fâcheuse situation de forfaiture très inacceptable dont ton pays s'est rendu coupable au détriment du Mali à kidal . Plus indécent et plus inacceptable tu ne trouveras.

Sais tu, que point n'est besoin de parler de corde dans la maison d'un pendu ?

Alors toi et ton petit parvenu de chef , vous allez illico presto arrêté de faire du Mali , un enjeu de politique interne notamment en le convoquant à chaque détour, pour tenter de sauver vos meubles aux yeux de l'opinion publique française qui comme nous maliens, s'interroge toujours et légitimement sur le pourquoi d'une telle insistance à vouloir coûte que coûte rester au Mali ?

Nièba, c'est proprement indécent et inacceptable de se transformer en armée d'occupation dans un autre pays aussi souverain que le tien. Et qui confiant en vous , vous a allègrement ouvert ses frontières terrestres et aériennes jusqu'à sécréter en ce temps, une avalanche d'homonymes d'un certain ancien Président de chez toi Nièba. C'est vilain et nauséabond. Donc du balai Nièba et arrête d'être condescendante avec nos Autorités.

À bon entendeur salut

BKC.

Attaque terroriste entre Sebabougou et Kwala :

Le dernier hommage aux soldats tombés armes à la main



La cérémonie funèbre pour accompagner à leur dernière demeure les cinq gendarmes victimes de l'attaque terroriste intervenue entre Sebabougou et Kwala a eu lieu, le mercredi 29 septembre 2021, au Camp II de la Gendarmerie Nationale à Darsalam. C'était en présence du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel-major Daoud Aly Mohammedine, du Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, le Colonel-major Sambou Minkoro Diakité, de plusieurs chefs militaires et paramilitaires, des veuves et parents des victimes.

La grande famille des Forces armées et de sécurité est affligée, encore une fois, depuis la matinée du mardi 28 septembre 2021, par la mort de 5 de ses vaillants fils. Il s'agit de l'Adjudant-chef Achille Issiaka Dembélé, du Maréchal des Logis-chef Mamadou Dicko, du Maréchal des Logis-chef N'Famoussa Sangaré, du Maréchal des Logis Aly Ouedraogo et du Maréchal des Logis Mamadou Alimou Diallo, tous précédemment en service au Groupement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GSIGN).

En effet, c'est au cours d'une mission d'escorte que leur convoi a été la cible d'une attaque terroriste entre Sebabougou et Kwala. En plus de ces 5 gendarmes victimes de l'attaque terroriste lâche du mardi dernier, il s'agissait

aussi de rendre un dernier hommage à l'Adjudant Daouda Coulibaly de la Brigade Territoriale de Massigui, ayant répondu à l'appel inéluctable du Tout-Puissant dans la journée du lundi 27 septembre 2021, suite à une courte maladie. Il faisait précédemment partie de la mission de Dialloubé, basée à Badiangara.

L'Adjudant-chef Achille Issiaka Dembélé, né le 12 avril 1979, fils de feu Nicolas Souleymane et de Awa Dembélé, a été incorporé à la Gendarmerie Nationale le 15 décembre 2001. Au cours de sa carrière, l'Adjudant-chef Achille Issiaka Dembélé a gravi les échelons de l'élève gendarme à adjudant-chef le 1er avril 2018 avec honneur. Achille Issiaka Dembélé a suivi la formation en Intervention professionnelle (ELI), du 29 mars au 24 avril 2005, la formation des Officiers de police judiciaire (OPJ), du 4 février au 18 octobre 2019, la formation au Certificat interarmes (CIA) du 16 novembre 2020 au 28 janvier 2021. Il perd son combat ultime face aux obscurantistes à l'âge de 42 ans.

Quant au Maréchal des Logis-chef Mamadou Dicko, il est né le 21 octobre 1996 à Bamako, fils de Seydina Oumar et de Badiallo Dramé. Il a embrassé le métier des armes le 24 mai 2016. Après sa formation d'élèves gendarme, il a été affecté au Groupement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GSIGN), du 23 février 2018 jusqu'au mardi 28

septembre 2021, date de son décès à l'âge de 25 ans. Il repose désormais avec le grade de Maréchal des Logis-chef avant une nomination à titre posthume.

Le Maréchal des Logis-chef N'Famoussa Sangaré, son sérieux, son enthousiasme et son efficacité lui ont permis de suivre un chemin honorable dans le grade. Ce dernier grade, il le reçoit le 1er octobre 2021.

Quant au Maréchal des Logis Aly Ouedraogo, né le 22 mai 1995 à Minta, fils de Salamane et de Rizanata Sawadogo, il a intégré la Gendarmerie Nationale, le 31 octobre 2019. Mis à la disposition du Groupement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GSIGN) depuis 2019, il y est resté jusqu'au 28 septembre 2021, date à laquelle il a rendu l'âme à l'âge de 26 ans.

Le Maréchal des Logis Mamadou Alimou Diallo, né le 9 décembre 1996 à Dittin, fils de Mamadou Bobo et d'Aïssata Diallo, a été incorporé à la Gendarmerie Nationale, le 31 octobre 2019, il est tombé sur le champ d'honneur à l'âge de 25 ans en mission commandée sur la RN1.

Enfin, l'Adjudant Daouda Coulibaly, né vers 1980 à Sofara, est le fils de Soumaila et de Hawa Sanfo. Il a été incorporé à la Gendarmerie Nationale, le 31 juillet 2005. A l'issue de sa formation, il a servi à la Légion de Bamako, Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Mobile, à la Légion de Tombouctou, à l'Escadron 6/1 de la Gendarmerie de Goundam, à la Légion de Ségo, à la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Mandiakuiy, à la Légion de Koulikoro, Brigade Territoriale de Ouélessébougou, encore à la Légion de Bamako, Brigade Territoriale de Sénou, la Région N°3 Koulikoro, à la Brigade Territoriale de Massigui. Il tombe les armes à la main à 41 ans.

A la fin de l'oraison funèbre, des bénédictions ont été formulées pour la paix, la stabilité la cohésion au Mali et le repos de ces vaillants fils arrachés à l'affection des parents amis et compagnons d'armes. Pour les services rendus à la Gendarmerie Nationale et à la Nation tout entière, le commandement leur a exprimé sa profonde reconnaissance. Ils ont été conduits à leur dernière demeure au cimetière d'Hamdallaye par une foule de compagnons d'armes, d'amis, de parents et alliés.

■ Yama DIALLO

Réinsertion sociale des détenus : Un projet bien à-propos

Le chef de cabinet du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Bakary Soliba Coulibaly, a présidé, vendredi dernier dans les locaux dudit département, la cérémonie de remise du document du projet de politique nationale de réinsertion sociale des détenus. Cette rencontre était couplée à la remise des diplômes de formation du personnel pénitentiaire et des prix du meilleur établissement pénitentiaire au Mali.

Le système pénitentiaire malien est confronté à de nombreux défis tels que la surpopulation carcérale, l'absence de séparation catégorielle des détenus, l'imperfection des dispositifs sécuritaires... Afin de contribuer à résoudre ces problèmes, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) ont élaboré le projet « prisons Nelson Mandela », financé par les Pays-Bas. Il a pour but d'améliorer les conditions de vie et de détention des personnes privées de liberté conformément aux règles Nelson Mandela des Nations Unies et de les préparer à une réin-

sertion sociale réussie. La cérémonie a enregistré la présence des représentants du PNUD, Filippo Di Carpegna, du Royaume des Pays-Bas, Willemijn Van Lelyveld, des structures pénitentiaires de différentes régions.

La représentante du Royaume des Pays-Bas a affirmé que des défis multiples sont à relever dans les lieux de détention, relativement aux conditions des détenus. Elle a souligné que des efforts remarquables ont été accomplis grâce au projet Nelson Mandela. Selon Willemijn Van Lelyveld, le renforcement de la capacité du staff pénitentiaire, l'amélioration des structures pénitentiaires et la mise en œuvre des activités de réinsertion sociale sont des facteurs clés pour améliorer la qualité et la crédibilité du système de détention. Elle a ajouté que le renforcement de l'état de droit et le respect des droits humains sont un axe prioritaire de la coopération de son pays avec le Mali.

Le représentant du PNUD a mis l'accent sur les réalisations dudit projet, de 2016 à nos jours. Les résultats, a développé Filippo Di Carpegna, ont trait au démarrage de l'infor-

matisation du système pénitentiaire malien, à l'appui au renforcement des capacités des personnels de la prison. Sans oublier l'amélioration des conditions de détention à travers les constructions et réhabilitations réalisées dans les 33 établissements couverts par le projet. Pour le chef de cabinet du Ministère de la Justice, cette cérémonie marque l'aboutissement d'un long processus de recherche et de réflexion sur la mise en place d'un cadre de référence. Ce cadre devra permettre à l'administration pénitentiaire de pouvoir mettre en œuvre, de manière plus efficace, l'une de ses missions essentielles, qui est la réinsertion sociale des détenus. Selon Bakary Soliba Coulibaly, à travers leur action conjuguée, le PNUD, la MINUSMA et l'équipe du projet GFP ont transformé la physionomie du système pénitentiaire. Aussi ces mêmes acteurs ont-ils contribué au développement des capacités techniques et institutionnelles à travers des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures, les formations, la fourniture des équipements...

La cérémonie a été marquée par la remise des prix par les officiels aux trois meilleurs établissements pénitentiaires. La Maison d'Arrêt de Kita a remporté le premier prix doté d'un chèque de 500.000 FCFA.

Mariétou KOÏTÉ
Source : L'ESSOR





Le numérique en Afrique de l'ouest : Vers la régulation de l'économie numérique dans l'espace UEMOA-CEDEAO

Les rideaux sont tombés, le jeudi 30 septembre 2021, sur l'atelier de consultation nationale des acteurs sur l'avant-projet du règlement régissant le nouveau cadre législatif et réglementaire du secteur de l'Économie numérique en Afrique de l'ouest. Cet atelier avait une double signification. D'une part, présenter le projet de règlement aux acteurs nationaux du secteur et créer un cadre d'échanges et d'autre part recueillir les avis et commentaires des participants afin de présenter à l'union les contributions sur ledit projet.

Durant 2 jours, les capacités des participants ont été renforcées dans le secteur de l'économie numérique. Après une dizaine d'année, le secteur de l'Économie numérique a connu des innovations technologiques notamment l'internet objet, l'intelligence artificielle, l'information en nuage, les réseaux 5G. Pour corollaire, ce secteur permettant de monter en puissance les réseaux sociaux et les nouveaux comportements des utilisateurs. C'est pourquoi l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (Uemoa) et la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) en partenariat avec, l'Agence Malienne de Régulation des Télécommunications des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP) ont organisé ces deux jour-

nées d'échanges pour la mise en place d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'économie numérique en Afrique occidentale.

Dans son intervention, le représentant du président de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (Uemoa), Mamadou Moustapha Barro a souligné que des avancées technologiques traduites par un développement rapide de l'économie numérique, qui ont profondément transformé les activités économiques et sociales des utilisateurs des produits et services de communication électronique. A l'en croire, les textes communautaires actuels ne sont pas plus adaptés devant pour régir ce secteur dans la sous-région. **L'ambition de la communauté de l'UEMOA, est de doter l'Union d'outils favori-**

sant l'émergence d'un écosystème numérique efficace et d'un cadre propice aux investissements dans le secteur du numérique », a-t-il indiqué.

Prenant la parole, la représentante du ministre de la communication, de l'économie numérique et de la modernisation de l'administration, Mme Mariko Assan Simpara a salué la Cédéao et l'Uemoa en initiant ces travaux portant sur la législation et réglementation régissant le secteur du numérique. Ensuite, elle a rappelé que le projet de rapport de règlement auquel le Mali a participé à travers le Ministère de la communication de l'économie numérique et de la modernisation de l'administration et l'autorité malienne de régulation des télécommunications et des postes (AMRTP) a participé à un atelier de validation à Lomé au Togo du 1er au 4 décembre 2020.

En outre, elle dira que l'économie numérique représente près de 30% de la croissance mondiale. En Afrique de l'ouest, l'écosystème du mobile a contribué à hauteur de 37 milliards de dollars américains, soit 6,5% du PIB en 2017.

Le présent avant-projet de cadre législatif et réglementaire régional comporte 235 articles, répartis entre 7 titres auxquels 8 formulaires ont été annexés à savoir : l'Organisation du secteur, la Structure institutionnelle et gouvernance du secteur et le Régime applicable aux opérations des réseaux et fournisseurs de service.

■ Ibrahim Sanogo

Contrecoup de la crise : Les médias au bord de l'asphyxie

Les médias maliens subissent durement les effets de la double crise sanitaire et politique. Les organisations professionnelles ont lancé le cri du cœur à ce sujet lors d'une conférence de presse, organisée ce mercredi par la Maison de la Presse. Pour l'occasion, le président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté, était entouré des représentants des éditeurs et diffuseurs télévisuels, Almamy Samory Touré, des éditeurs de la presse privée, Boubacar Kanté, du Groupe patronal de la presse écrite, Chahana Takiou, du président de l'Association professionnelle de la presse en ligne, Modibo Fofana et de Ramata Dia de Finza Radio.



Aujourd'hui, la presse malienne est confrontée à d'énormes difficultés, selon ses responsables. Il s'agit de la réclamation aux médias de la redevance audiovisuelle, du paiement du droit d'auteur, du non renouvellement du bureau de la Haute Autorité de la Communication (HAC) et du non paiement par l'État de l'aide à la presse. L'audiovisuel fait face à trois contraintes, selon Almamy Samory Touré. Le processus de Transition vers le numérique pour les télévisions et radios est interrompu. Des dispositions avaient été prises pour aller vers le numérique et abandonner l'analogique et permettre à ces entités de vivre. Parmi ces dispositions figure « le droit d'auteur qui réclame 5 million de

FCFA aux télévisions alors qu'il y a des chaînes qui ont des thématiques différentes. Elles ne diffusent ni musique ni film. Alors pourquoi leur envoyer des factures ? », interroge Almamy Samory Touré. Dans le cadre de la transition numérique, certaines fréquences notamment les fréquences télévisions satellites et numériques (MMDS, sigle anglais) devaient être vendues aux réseaux télécoms (Orange, Maltel) pour en tirer profit. Le bénéfice de ces ventes devait être utilisé pour soutenir la transition numérique des chaînes télé et radio. «Une chose dont nous ne bénéficions toujours pas», a déploré Almamy Samory Touré, qui trouve impératif que les tarifs d'interconnexion soient appliqués afin de faire face aux dé-

penses. «La survie de la presse est aujourd'hui menacée», a ajouté Boubacar Kanté. En effet, l'aide publique à la presse dont le montant est estimé à 300 millions FCFA est « introuvable depuis 3 ans », a déploré le représentant des éditeurs de la presse privée. Un manque à gagner qui, selon lui, expose les entreprises aux difficultés financières les empêchant de faire face aux charges, garantir les salaires et préserver les emplois des journalistes. S'adressant aux autorités de la Transition, Boubacar Kanté a dit : « Les médias souffrent des effets néfastes de la Covid-19, de la guerre, de la vie chère et des coups d'État successifs ». La qualité et l'objectivité de l'information reflètent aujourd'hui les conditions précaires dans lesquelles le métier est pratiqué au Mali, a affirmé Ramata Dia de Finza Radio. Plaidant pour une baisse des tarifs d'électricité, elle a invité à plus de professionnalisme au sein de la profession.

Chahana Takiou a plaidé pour que l'aide à la presse soit indirecte. Cette aide indirecte, selon le président de l'Association professionnelle de la presse en ligne, pourrait être une baisse des tarifs de la connexion Internet (750 mille FCFA/mois en moyenne pour une rédaction) et bien d'autres, a précisé Modibo Fofana. Il a attiré l'attention sur la nécessité de définir un modèle économique pour la presse en ligne à l'instar des pays de la sous-région.

Prenant la parole, Bandiougou Danté a rappelé que les organisations professionnelles assurent le rôle d'interface entre les pouvoirs publics et les médias dont elles défendent les intérêts. «La presse fait face à de multiples difficultés dont la Covid-19 qui fait que les radios et les télévisions ont du mal à engendrer des recettes. Au même moment, il leur est exigé de payer des taxes, des redevances, des impôts. Il est donc capital que les autorités trouvent des mesures politiques pour permettre à la presse de survivre», a plaidé le patron de la Maison de la presse. Il a annoncé la mise en place d'une convention collective qui doit unir un organe et son journaliste afin de bénéficier de la protection sociale.

Par ailleurs, les échanges ont porté sur la loi sur la cybercriminalité. Cette législation est jugée liberticide.

Oumar SANKARÉ
Source : L'ESSOR

Brouille entre Paris et Bamako : La France condescendante !

La France a fermement rejeté lundi ce qu'elle a appelé les « accusations "inacceptables" et "indécentes" d'"abandon" du Mali » portées par le Premier ministre de Transition, Choguel Kokalla Maïga, à la tribune des Nations Unies. Des propos et commentaires frisant avec toutes les règles de courtoisie que le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga s'est gardé de commenter. Ce qui n'est pas étonnant, notre société étant basée sur des valeurs qui ne nous permettent ni de nous rabaisser, ni de rabaisser quelqu'un. La France n'a peut-être pas compris que quelque chose est en train de changer au Mali.

Qu'à donc fait Choguel pour s'attirer la foudre d'une France qui peine à se défaire de sa condescendance vis-à-vis de ses anciennes colonies que d'avoir porté la voix du Mali à la tribune des Nations Unies, non pas sans exprimer la reconnaissance du Mali envers la communauté internationale pour son soutien, ainsi que le respect des engagements pris en matière de lutte anti-jihadiste. Si Choguel affirme et réaffirme "la volonté du peuple malien d'exercer sa liberté d'Etat souverain", la France trouve qu'« Il y a encore de l'espace pour clarifier les choses ».

"Nous avons besoin que la junte respecte les

engagements sur la transition politique, essentielle pour la stabilité du Mali, nous avons besoin d'engagements clairs dans la lutte antiterroriste et nous avons besoin que les Maliens s'abstiennent de recourir aux services d'une milice dont on a pu constater en Centrafrique ou en Libye tout le désordre qu'elle pouvait créer", fera savoir un conseiller d'Emmanuel Macron, en référence aux discussions engagées depuis quelques semaines par Bamako avec le groupe paramilitaire privé russe Wagner.

Et d'ajouter : "Nous sommes informés d'un certain nombre de contacts" entre les deux parties mais "nous pensons que les Maliens peuvent encore faire le bon choix". "L'alternative est très clairement posée pour nous, il y a une question de confiance qui est posée". On a comme l'impression que c'est un père de famille qui s'adresse à ses enfants, ou que le Mali serait une région de la France où c'est l'Elysée qui doit décider à la place du Peuple malien !

Avant lui, c'est la ministre des Armées, Mme Florence Parly qui s'illustrait par des verbes d'une rare intensité, allant jusqu'à dire le discours du chef de Choguel Kokalla Maïga tient à « s'essuyer les pieds sur le sang des soldats

français » qui sont morts au Mali. « **Il n'y a pas de désengagement français, je tiens à commencer par rétablir des contre-vérités. Quand on a 5.000 soldats et qu'on se désengage de trois emprises, et qu'on a l'intention d'en laisser encore plusieurs milliers, lorsqu'on déploie au Sahel des blindés dernier cri... Ce n'est pas l'attitude normale d'un pays qui a l'intention de s'en aller** », dira-t-elle.

Et d'enchaîner : « C'est beaucoup d'hypocrisie, c'est beaucoup de mauvaise foi, beaucoup d'indécence surtout parce que ces propos ont été tenus le samedi 25 septembre, or le vendredi 24 septembre un 52e militaire français a donné sa vie pour combattre le terrorisme au Sahel... L'objectif du recours à Wagner «est de ne pas tenir les engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale» prévoyant que la junte militaire rende le pouvoir aux civils en organisant des élections en février 2022 au Mali. J'ai l'impression que la date sur laquelle les autorités maliennes, arrivées au pouvoir via un coup d'Etat en août 2020, se sont engagées «ne leur convient pas parfaitement, et qu'ils ont envie de faire durer la chose. Mais de là à s'essuyer les pieds sur le sang des soldats français, c'est inacceptable... ».

Ah la France, elle n'a pas compris que l'inacceptable, c'est plutôt de vouloir décider du sort des Maliens sans les Maliens !

■ Yama DIALLO



Réformes politiques et institutionnelles au Mali : Des organisations de la société civile déplorent le manque d'inclusivité dans le processus



Dans une déclaration rendue publique, le 24 septembre 2021, des organisations de la société civile regroupées au sein de la « Synergie 22 », ont dénoncé le manque d'inclusivité des réformes politiques et institutionnelles amorcées par le gouvernement de la Transition au Mali. Selon la Synergie 22, ses représentants n'ont pas eu accès à la salle du Centre International de Conférences de Bamako (CICB), le 24 septembre 2021, où s'est tenue la table ronde sur l'Organe Unique de Gestion des Élections et les travaux de validation des Termes de Référence de l'avant-projet des Assises nationales de refondation en vue. Dans sa déclaration, la Synergie 22 a indiqué que «cette situation dé-

note d'une volonté manifeste d'exclure certains du processus des réformes qui souffre déjà d'un manque d'inclusivité ».

Dans cette déclaration, la SYNERGIE 22 des Organisation de la Société Civile (OSC) du Mali prône une véritable inclusivité dans les réformes. « **Dans le cadre des consultations en prélude aux réformes politiques institutionnelles et électorales annoncées par le gouvernement de transition, une audience avait été accordée par le Ministre de la Refondation de l'État, chargé des Réformes avec les Institutions à la Synergie 22 le Mercredi 7 Juillet 2021. Cette rencontre représentait pour notre organisation un gage d'espoir vers des réformes**

inclusives et participatives. La démarche qui était, en plus, salubre pour nous, s'inscrivait dans une dynamique de recherche de consensus avec les organisations de la société civile, acteurs incontournables dans la réussite des réformes politiques et institutionnelles envisagées par les autorités actuelles de transition », révèle la déclaration de la Synergie 22. Les échanges du jour, indique la Synergie 22, s'étaient essentiellement focalisés sur le projet de l'Organe Unique de Gestion des Élections (OUGE) pour une bonne organisation des échéances électorales à venir. A l'issue de la discussion, ajoute la Synergie 22, le ministre a promis que ce travail se fera dans un



consensus entre le gouvernement et l'ensemble des acteurs. «**Ce vendredi 24 septembre 2021, grande fut notre surprise quand les représentants de la Synergie 22 se sont vus refuser l'accès à la salle du Centre International de Conférences de Bamako (CICB) où s'est tenue la table ronde sur l'Organe Unique de Gestion des Élections et les travaux de validation des Termes De Référence de l'avant-projet des Assises nationales de refondation en vue** », précise la Synergie 22. Selon des organisations de la société civile, cette attitude des organisateurs de la table ronde, plus qu'étonnante, d'un événement d'une telle dimension nécessite l'adhésion affluente et totale de toutes les filles et de tous les fils du pays, sans exclusion

aucune. «**Nous nous interrogeons notamment sur la cohérence et la sincérité de nos autorités à impliquer toutes les parties prenantes au processus en cours malgré les lectures divergentes de celle-ci sur la marche controversée de la transition. Au regard de cette situation qui dénote d'une volonté manifeste d'exclure certains du processus des réformes qui souffre déjà d'un manque d'inclusivité, la Synergie 22 rappelle au gouvernement malien quelques recommandations majeures formulées en août 2021 : Que les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives et l'organisation des élections générales annoncées soient accélérées ; Que les missions**

de la Transition soient axées principalement sur les actions de fin de Transition, à savoir l'organisation des élections présidentielle et législatives », souligne la Synergie 22. En outre, la Synergie 22 recommande au gouvernement d'intégrer, dans la Loi électorale, la publication en ligne des résultats des scrutins par centres et bureaux de vote, au fur et à mesure de la proclamation des résultats ; de revoir à la hausse le nombre actuel de 147 députés déterminés suivant le recensement administratif de 1996, en prenant en compte les chiffres du dernier recensement de la population ; de changer le mode de scrutin actuel (majoritaire uninominal ou plurinominal à deux tours) pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale en un mode de scrutin proportionnel ; de créer les circonscriptions électorales des nouvelles régions pour leur permettre de prendre part aux élections de fin de transition ; de consacrer la création d'un organe indépendant et unique de gestion des élections (OGE) dans la Constitution et la Loi électorale, dans un souci de cohérence et d'efficacité technique et financière. Fidèle à sa mission de veille citoyenne et d'alerte, la Synergie 22 précise qu'elle reste engagée pour une transition réussie dans le délai prescrit. A signaler que la Synergie 22 est composée de l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali (OBSERVATOIRE) ; de l'Association des jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie (AJCAD) ; de DONIBLOG (la communauté des Bloggeurs du Mali) ; du CONSORTIUM ELE-Citoyenneté Droits Humains Inclusifs et de Tuwindi.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Transition ou marginalisation des légitimes représentants du peuple : Les députés de la 6^è législature réclament justice

Les députés de la 6^è législature, après la dissolution de l'Assemblée Nationale, suite au coup d'Etat survenu le 18 août 2020 réclament leurs droits.

En effet, les députés élus légalement dans leurs localités respectives se considèrent aujourd'hui comme les vrais représentants du peuple malien car ils ont des bases politiques avec lesquelles ils sont en contact permanent.

Aujourd'hui, dans la construction de l'édifice national, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale, l'apport des députés de la 6^è législature serait une opportunité, car ils ont une légitimité réelle d'autant plus qu'ils ont des bases politiques dans leurs circonscriptions électorales.

Après avoir introduit une requête au niveau de la Cour Suprême du Mali, celle-ci s'est dite incompétente pour trancher ce dossier.

Mais selon le conseiller (avocat) à la défense des députés de la 6^è législature, l'arrêt de Cour constitutionnelle ne peut pas être attaqué ni être modifié. En plus, un président démissionnaire n'a aucune compétence pour dissoudre l'Assemblée Nationale. Une démission sous contrainte est anti constitutionnelle, anti-dé-

mocratique et anti conventionnelle.

D'ailleurs, l'article 42 de la Constitution du 25 Février 1992 impose au président de la République la consultation du Premier ministre et président de l'Assemblée Nationale comme le stipule la Constitution : " le Président de la République peut dissoudre l'Assemblée Nationale, après consultation du Premier ministre et du Président de l'Assemblée Nationale. Les élections générales ont lieu 21 jours au moins et 40 jours au plus après la dissolution ".

Avec la nomination des membres du Conseil National de Transition, en mettant à l'écart des légitimes représentants du peuple, on assiste à une anarchie totale. Aujourd'hui, une poignée d'individus, profitant de leur position dans l'appareil d'Etat, gèrent les ressources de l'Etat et manipulent le peuple. Selon les députés de la 6^è législature, les membres du Conseil National de Transition n'ont aucune légitimité populaire et sociale pour parler au nom du peuple malien.

C'est une réelle mascarade et un bricolage au

niveau de l'organe législatif de la transition, car les vrais représentants du peuple sont éjectés au profit d'individus nommés en désordre, sans aucun profil réel pour légiférer au nom du peuple malien.

Les députés de la 6^è législature estiment qu'un député élu dans sa localité contrôle l'action gouvernementale, mais s'il est avéré que le gouvernement a nommé des individus, comment ceux-ci peuvent contrôler ce même gouvernement ?

Il est clair aujourd'hui que sans les députés de la 6^è législature, élus par le peuple, cette transition passe carrément à côté de son objectif recherché. Par exemple, dans l'action engagée par les autorités judiciaires, c'est à dire la lutte contre la corruption, un débat s'est vite amorcé autour de l'existence de la Haute Cour de Justice. Cela est une preuve palpable de l'absence des vrais représentants du peuple qui sont les députés de la 6^è législature.

Il faut reconnaître que les membres du CNT ne peuvent pas voter des lois, ratifier et surtout voter une loi d'amnistie pour les auteurs du coup d'Etat du 18 août et 24 mai.

Les membres du Conseil National de Transition ne peuvent pas faire des ratifications des accords internationaux. Ils ne peuvent pas non plus statuer sur des lois de la révision de la Constitution et l'application de l'Accord issu du processus d'Alger.

Dans le cadre de la sécurité, les députés de la 6^è législature étant les ressortissants de ces différentes circonscriptions électorales peuvent mieux jouer un rôle important dans la réconciliation nationale et le retour de la quiétude dans ses localités.

Aujourd'hui, en un mot ces députés mis à l'écart sont indispensables dans le Mali Kura clamé par les autorités actuelles.

Seydou Diamouténé
Source : 22 Septembre



Littérature : La responsabilité sociale de l'écrivain

S'il est difficile de conclure au déclin de la théorie de l'art pour l'art, il est manifeste que ses partisans ont diminué. L'écrivain, comme tout artiste, poursuit des objectifs qui sont autant de fonctions, à lui assignées. L'esthétique - la beauté du style et la structure du texte - n'est pas but en soi. C'est, tout au plus, un agrément qui assure un lectorat en même temps qu'il révèle le génie artistique. Il en est de même pour la littérature orale, qui conserve et diffuse des valeurs communautaires. C'est presque une évidence. Le conteur et le griot, en effet, ne se contentent pas d'être éloquentes. Ils le sont pour toucher les cœurs, et y graver le message. La littérature n'a de sens que, par son contenu. Du reste, fondamentalement, l'écrivain n'est pas neutre. Son métier en fait un agent, au service la collectivité. D'où sa responsabilité sociale, qui l'oblige à endosser plusieurs « costumes », comme en témoigne les lignes qui suivent. Analyste des mœurs. La culture est communication, inter et intrasociale. Comme telle, elle s'affirme et se consolide en s'exprimant, voire en s'exportant grâce notamment à la littérature. C'est elle qui, par-delà les langues, les frontières et les siècles, en livre le contenu. De ce point de vue, l'écrivain doit prendre connaissance des mœurs sociales, les analyser, les approuver, éventuellement, en

souligner les méfaits. Car, dire de l'écrivain qu'il remplit une fonction sociale, n'en fait pas un soutien inconditionnel, un servile servant de sa communauté. Celle-ci, à un moment donné, peut s'écarter de ses propres normes. Il appartient donc à l'auteur d'user de sa prose, pour interpellé. Autant, il faut saluer les auteurs de la Négritude, autant il faut féliciter ceux qui dénoncent l'excision, l'esclavage, le mariage forcé, l'intolérance religieuse etc. L'écrivain doit d'autant plus dénoncer les tares communautaires, qu'il est interne à la société. L'opinion, chatouilleuse, a vite fait d'accuser les critiques extérieurs, de racisme, de paternalisme et ce qui va avec. Propagateur d'idées. La psychanalyse trouve plusieurs mobiles à la production littéraire. Parmi ceux-ci, l'on cite le désir de partage. En Afrique particulièrement, où on est homme de mémoire et de parole, le recours à la plume résulte, parfois, de mille et une sollicitations. Beaucoup d'intellectuels et de sages sont rétifs à l'écriture, pour « éviter d'être au devant de la scène ». Mais, si tôt qu'on invoque la nécessité de transmettre les idées à la postérité, les voilà consentants ! Par conséquent, l'écrivain assume aussi un rôle de propagation d'idées (politiques, scientifiques, économiques, militaires etc.). Ce faisant, il arme intellectuellement les siens, les prévient de

l'obscurantisme et du complexe d'infériorité. « N'écrivons pas pour satisfaire d'abord le goût des lecteurs [...], ni pour chercher [...] leurs applaudissements, mais écrivons plutôt pour être utiles [...] à nos compatriotes, pour éveiller [...] les esprits ». (Mgr Camille Roy, Propos sur nos écrivains). L'écrivain est un marchand de grandeur.

Autorité morale. Parce qu'il contribue à l'épanouissement individuel, et à la grandeur nationale, parce qu'il se mêle des choses de l'esprit, l'écrivain jouit d'un prestige quasi religieux. Son nom suscite le respect, ses positions, rarement, en tous cas, élégamment contredites. Bien souvent, même les tribunaux ferment les yeux sur ses écarts. Son génie personnel, en fait une sorte d'autorité morale. Sans être un homme de parti, l'homme de plume prend opportunément position dans les grands débats qui agitent la société. Son silence est blâmable, impardonnable. On l'accuse de complicité passive ! On exige qu'il sorte de la théorie, au moins circonstanciellement, pour défendre des impératifs de justice. C'est aussi, pour l'écrivain, l'occasion de prouver que le métier des lettres ne dévirilise pas.

Enfin de compte, on aura compris que la neutralité auctoriale n'existe pas. La littérature engage ceux qui s'y adonnent. Ses instances de légitimation (la critique et l'historiographie littéraires, les monographies académiques notamment) en attestent.

Abdoul De Soudani





Culture : «KOBANE ANTCHOU» en spectacle à Kati ce 1er octobre 2021

Evoluant depuis plusieurs années dans plusieurs films et spectacles vivants comme dans *Yèrèdonbougou 1 et 2* de Boubacar Sidibé, dans le « voile secret » de Fousseyni Maiga, avec Souleymane dit « Kanté », avec Habib Dembélé dit « Guimba national », Khansoutou Amina Ibrahima Fofana dit « Kobakèantchou, nom de comédie », comédienne, humoriste, sortante du Conservatoire Balla Fasséké Kouyaté, a décidé de prendre son envol seul. Elle l'a fait savoir, le mardi 28 septembre 2021, au siège de Diata production dirigée par Sékou Kéita (danseur et chorégraphe, professeur malien de danse africaine

à Zurich, en Suisse), lors d'une conférence de presse à Korofina. Entourée de son équipe comme Mamany Sissoko, Fanta Makadji, elle a indiqué qu'elle compte faire le premier spectacle à Kati, au Cinéma Lafia, le 1er Octobre 2021. Pourquoi le choix de Kati pour ce grand saut dans l'inconnu ? « Antchou précise sans détour : « J'ai choisi Kati pour faire mon spectacle, parce que je suis de Kati, c'est à Kati que je suis mariée. Je voudrais donner à la population Katoise ce que je peux payer, la primauté. C'est la principale explication que je peux donner ». Pour me permettre de franchir ce cap, dit-elle, je suis soutenue, accompa-

gnée par Diata production dirigée par Sékou Kéita. Selon Khansoutou Amina Ibrahima Fofana, plus d'une vingtaine d'artistes, de comédiens, danseurs l'accompagneront lors de cette soirée de prise d'indépendance. « Mon spectacle se fera sous forme de comédie musicale vivant avec une vingtaine d'artistes comédiens, danseurs, musiciens », a-t-elle indiqué. « KobakèAntchou » a promis de tout mettre en œuvre pour rendre la soirée inoubliable. « Je veux faire en sorte que cette soirée soit dans les annales de l'histoire de la culture, notamment de Kati. De ce fait, la soirée sera répartie en trois séquences. Durant la soirée, les maux qui minent la société malienne sur les plans politique, social, économique, seront exposés pour un changement de comportement des citoyens. Rendez-vous donc ce 1er octobre au Ciné Lafia de Kati.

Hadama B. Fofana
Source : Le Républicain

France : L'ex-président Sarkozy condamné à un an de prison ferme pour financement illégal de sa campagne de 2012

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné jeudi 30 septembre l'ancien président Nicolas Sarkozy à une peine d'un an de prison ferme pour financement illégal de campagne électorale dans le cadre de l'affaire Bygmalion, une peine aménageable en détention à domicile sous surveillance électronique.

Parmi les autres prévenus, son ancien directeur de campagne, Guillaume Lambert, a été condamné à trois ans et six mois de prison, dont deux ans avec sursis, pour escroquerie et complicité de financement illégal de campagne électorale.

Nicolas Sarkozy, absent à l'audience jeudi, « a poursuivi l'organisation de meetings », après avoir été « averti par écrit du risque de dépassement » du plafond légal, a dit la présidente Caroline Viguier. « Ce n'était pas sa première campagne, il avait une expérience de candidat », a poursuivi la magistrate.

En mars, il était devenu le premier ancien président français (2007-2012) à être condamné à de la prison ferme -trois ans dont un ferme-, pour corruption et trafic d'influence, dans une affaire dite « des écoutes », dans laquelle il était poursuivi pour une tentative présumée de corruption d'un juge. Il a fait appel.

« Show à l'américaine »

Pendant la campagne pour sa réélection à la tête de la France en 2012, Nicolas Sarkozy a été un « candidat désinvolte », demandant « un meeting par jour », des « shows à l'américaine » et a laissé filer les dépenses sans s'en préoccuper, avait soutenu le parquet dans son réquisitoire.

Un montage illégal entre le parti de la majorité d'alors, l'UMP -que M. Sarkozy rebaptisera LR par la suite- et la société organisatrice de meetings Bygmalion, aurait couvert cette campagne somptuaire.

Contrairement à ses 13 co-prévenus (anciens cadres de la campagne et de l'UMP ainsi que de la société Bygmalion), Nicolas Sarkozy n'était pas mis en cause pour le système de double facturation imaginé pour masquer l'explosion des dépenses de campagne autorisées.



Il n'était jugé que pour « financement illégal de campagne ». Mais il a « incontestablement » bénéficié de la fraude, disposant de moyens bien supérieurs à ceux que la loi autorisait - au moins 42,8 millions, soit près du double du plafond légal à l'époque.

Nicolas Sarkozy avait lui tout nié en bloc. « Une fable! », s'était-il emporté à la barre.

« Elle est où la campagne qui s'emballé? Elle est où la campagne en or massif? », avait-il scandé, prenant tout le monde à partie.

« Ça se serait vu »

« Il y a eu des fausses factures et des conventions fictives, c'est avéré ». Mais « l'argent n'a pas été dans ma campagne, sinon ça se serait vu », avait martelé l'ancien président français, estimant que Bygmalion -fondé par des très proches de son rival Jean-François Copé, alors patron du parti UMP- s'était « goinfré » sur sa campagne.

Sa défense avait plaidé la relaxe. « Il n'a signé aucun devis, il n'a signé aucune facture, il a accepté toutes les restrictions qu'on lui a demandées. Il est loin d'être un candidat hystérique, insatiable », avait mis en avant son

avocate Me Gesche Le Fur.

Contrairement à ses coprévenus présents tous les jours, Nicolas Sarkozy n'était venu à l'audience que pour son interrogatoire. Une façon de se placer « au-dessus de la mêlée » qui avait ulcéré le parquet.

La « totale désinvolture » de celui qui « ne regrette visiblement rien » est « à l'image de la désinvolture dans sa campagne », avait lancé la procureure Vanessa Perrée.

Révélu deux ans après la défaite de M. Sarkozy, le scandale avait entraîné des déflagrations politiques en série à droite.

« Il y a quatorze prévenus et presque autant de versions ». La plupart « n'ont rien vu, rien su, rien entendu, ils ont été victimes de manipulations ou ont servi de fusibles », avait moqué le parquet, pour qui leur culpabilité ne « fait aucun doute ».

Une question, centrale, restera pourtant en suspens, avait admis la procureure. « Qui a ordonné le système? Nous n'avons pas assez d'éléments pour le démontrer ».

Source : RFI avec agences

Tunisie : Najla Bouden Romdhane, première femme nommée cheffe du gouvernement

Près de dix semaines après s'être arrogé des pouvoirs exceptionnels, le président tunisien Kais Saïed a nommé, mercredi 29 septembre, Najla Bouden Romdhane comme cheffe du gouvernement. C'est la première fois qu'une femme occupe ce poste.



Nommée ce mercredi par le président Kais Saïed, Najla Bouden Romdhane devient ainsi la première femme cheffe de gouvernement de l'histoire tunisienne. Elle doit désormais tenter de colmater les failles formées par le séisme politique du 25 juillet, date à laquelle le chef d'État tunisien a gelé le Parlement et s'est arrogé des pouvoirs exceptionnels.

La nouvelle cheffe du gouvernement tunisien est géologue de formation. Âgée de 63 ans et ancienne haute fonctionnaire au ministère de l'Enseignement supérieur chargée un temps de faciliter l'accès au marché du travail des diplômés du supérieur, elle doit maintenant « former un gouvernement dans les plus brefs délais », selon la présidence tunisienne.

Polyglotte et parfaitement francophone Ancienne ingénieure dans le pétrole, Nourane Bouadjila a connu Najla Bouden Romdhane sur les bancs de la faculté, elle était à l'époque son étudiante. « C'est une personne qui sait ce que c'est qu'une stratégie. Qui sait ce que c'est qu'une planification et ce genre de choses. Elle est vraiment comme ça. Il faut planifier les choses. On met en place une stratégie. On a une vision, ce sont des termes

qu'elle emploie et c'est sa façon de faire », explique-t-elle.

Polyglotte, parfaitement francophone, Najla Bouden Romdhane disposerait aussi de « soft skills » – qualités humaines en bon français – non négligeables selon Nourane Bouadjila. « C'est une femme très intelligente mais vraiment très intelligente. Elle comprend les gens. Elle comprend les choses assez rapidement comme ça. Très posée. Et elle est forte de caractère », détaille-t-elle.

C'est la première fois dans l'histoire politique tunisienne et arabe qu'une femme soit nommée comme chef de gouvernement.

Neila Zoughlami, présidente de l'association tunisienne des femmes démocrates Kais Saïed a insisté, à plusieurs reprises, sur le caractère « historique » de la nomination d'une femme pour la première fois pour diriger le gouvernement en Tunisie. « C'est un honneur pour la Tunisie et un hommage à la femme tunisienne », a-t-il rajouté.

Kais Saïed entend rester seul maître à bord Cette désignation ne fait pourtant pas oublier que Kais Saïed entend rester maître à bord. La mission Najla Bouden Romdhane nécessitera qu'elle s'entende parfaitement avec le prési-

dent tunisien, tant celui-ci a fait comprendre que le chef du gouvernement sera étroitement sous ses ordres. Cette nomination intervient alors que l'exercice solitaire du pouvoir par le président Kais Saïed avait attiré de nombreuses inquiétudes au sein de la communauté internationale et de la société civile tunisienne.

Le président tunisien semble vouloir éviter les blocages connus du temps où Hichem Mechichi était chef du gouvernement. Faute de pouvoir se mettre d'accord sur la composition du gouvernement, les deux hommes s'étaient livrés une guerre froide qui avait duré des mois aggravant la paralysie de la vie politique tunisienne. Si le Parlement reste gelé, la nouvelle cheffe du gouvernement ne pourra pas faire valider son équipe gouvernementale par les députés.

En cas de vacance de la présidence, c'est pourtant Najla Bouden Romdhane qui prendra les rênes du pays.

La nouvelle cheffe du gouvernement tunisien c'est une « leur d'espoir » pour le site Leaders qui souligne qu'après avoir donné le coup d'envoi des révolutions arabes, la Tunisie fait bouger les lignes -encore une fois- en se dotant de la première femme cheffe d'un gouvernement dans la région.

Alors cette femme, fait remarquer Kapitalis, a planché par le passé sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université, c'est important alors que le taux de chômage des jeunes explose tous les records, mais cette femme est une néophyte en politique politicienne. Pas innocent quand on connaît les déboires que Kais Saïed a eu avec son ancien chef du gouvernement Hichem Mechichi.

Sur Mosaïque FM, une radio tunisienne, un chroniqueur faisait remarquer qu'en plus d'être historique, cette nomination était très habile. Une façon de détourner l'attention sur les accusations d'autoritarisme dont se sont fait écho des associations de défense de droits de l'homme pour la focaliser plutôt sur cette femme.

Autre petit bémol dans ce concert de louanges. Cette géologue, brillante universitaire risque d'être, hyper présidentialisation du pouvoir oblige, une simple exécutante, selon un député dont les propos ont été repris par le site Tunisie Numérique.

Source : RFI

Ligue des champions : Choupo-Moting participe au festival du Bayern

Le Camerounais Eric-Maxim Choupo-Moting a inscrit le dernier des cinq buts du Bayern Munich face au Dynamo Kiev en Ligue des champions. Ce 29 septembre 2021, a par ailleurs été une bonne soirée pour les Africains de Salzburg, vainqueurs 2-1 de Lille.

GROUPE E

Benfica Lisbonne (Portugal) – FC Barcelone (Espagne) 3-0

Entré en jeu à la 75^e minute, le Marocain Adel Taarabt n'a joué qu'un rôle mineur dans le large succès des Lisboètes.

Bayern Munich (Allemagne) – Dynamo Kiev (Ukraine) 5-0

Le but inscrit par Eric-Maxim Choupo-Moting, le cinquième du Bayern, n'a pas été décisif. Mais, quelques minutes après être entré en jeu en même temps que le Français d'origines sénégalaise et guinéenne Bouna Sarr, le Camerounais s'est fait plaisir avec un coup de tête croisé.

GROUPE F

Atalanta Bergame (Italie) – Young Boys Berne (Suisse) 1-0

Cette fois, les ailiers Nicolas Moumi Ngamaleu (Cameroun) et Elia Meschack (RD Congo) n'ont

pas fait de différence pour les Young Boys. Quant au Guinéen Mohamed Ali Camara, lui et ses partenaires en défense ont fini par plier face au club italien. Les Suisso-Congolais Marvin Spielmann et Felix Mambimi ainsi que le Franco-Ivoirien Wilfried Kanga sont entrés en jeu.

Manchester United (Angleterre) – Villarreal (Espagne) 2-1

Le Sénégalais Boulaye Dia va sans doute ressasser cette occasion de but manquée à la 86^e minute qui aurait pu permettre à Villarreal de s'imposer en Angleterre. Alors que, à l'inverse, Manchester United a gagné 2-1 à la dernière seconde grâce à Cristiano Ronaldo, et ce malgré les efforts déployés par le défenseur algérien Aissa Mandi.

GROUPE G

Wolfsburg (Allemagne) – FC Séville (Espagne) 1-1

Le portier marocain du FC Séville Yassine Bounou a sauvé son club avec quelques interventions précieuses. Son compatriote Munir El Haddadi n'a pas marqué. A noter que l'Anglais d'origine nigériane Lukas Nmecha est entré en jeu pour Wolfsburg.

Salzburg (Autriche) – Lille LOSC (France) 2-1

Deux penalties ont permis au Salzburg du défenseur camerounais Jérôme Onguéné, du milieu malien Mohamed Camara et de l'attaquant austro-nigérian Chukwubuike Adamu de battre le Losc du Franco-Ivoirien Jonathan Bamba, du Franco-Comorien Isaac Lihadji et du Mozambicain Reinildo.

GROUPE H

Zénith Saint-Petersbourg (Russie) – Malmö (Suède) 4-0

Soirée naufrage pour le milieu de terrain nigérian Bonke Innocent (titulaire) et l'attaquant ghanéen Malik Abubakari (entré en jeu).

Juventus Turin (Italie) – Chelsea (Angleterre) 1-0

Le portier sénégalais des Blues, Edouard Mendy, a fini par s'incliner face à Federico Chiesa. Toujours côté Chelsea, le milieu offensif marocain Hakim Ziyech n'a pas trouvé la faille et a même été averti. Enfin l'Anglo-Sierra Léonais Trevoh Chalobah a fait son apparition sur la pelouse du Juventus Stadium à l'heure de jeu.

Source : RFI





taureau (21 mars - 19 avril)

Agir avec discrétion, ce sera peut-être la solution pour passer au travers de cette ambiance délétère dans votre environnement professionnel. Chacun tirera la couverture à soi, et même si la compétition vous stimulera, vous vivrez mal cet acharnement.

Vous penserez à vos futures vacances avec l'envie de vous offrir un voyage. Vos moyens ne vous permettront pas de le réserver. Qu'à cela ne tienne, vous trouverez une idée pour gagner de l'argent et vous ne compterez pas les heures et les efforts.



Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous enchaînez les propositions, preuve que vos talents seront reconnus. Mais vous courez le risque de vous disperser. Il faudra bien vous organiser en fixant des priorités à vos actions. Votre démarche consistera à vous recentrer sur l'essentiel.

Si tout va bien, vous augmenterez vos chances d'augmenter vos gains. Le sextile Mercure/Jupiter vous sera propice pour renégocier un contrat à votre avantage. Vous serez en position de force pour imposer vos conditions et vous aurez gain de cause.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Un collègue est en train de devenir une relation agréable de travail. Sa présence vous aide à aller au travail avec le sourire. La journée se déroule dans une ambiance agréable. Les tâches vous semblent moins difficiles à faire grâce à cette relation.

Vous devenez raisonnable avec les finances. Elles ne partent pas dans des gadgets inutiles. Vous reprenez le contrôle de la situation. Des coups de coeur sont néanmoins là. Ils concernent des articles de mode ou des produits destinés à votre garde-robe.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous ne combattez plus le système... Avec la complicité du trigone Lune-Jupiter, vous l'utiliserez à votre profit. Bien décidé à faire votre trou dans le monde du travail, vous troquerez votre côté rebelle contre un autre côté : celui d'employé modèle !

Jupiter sera une bonne planète pour votre argent. Vous allez dresser une liste de courses pour la semaine et vous allez vous y tenir. Ami Cancer, ce sera judicieux pour votre trésorerie et cela évitera en même temps le gaspillage alimentaire.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous la jouerez « décontracté » en refusant de paraître besogneux, car ce serait une honte à vos yeux. En réalité, vous fournirez d'énormes efforts pour atteindre vos objectifs. Vous obtiendrez votre réussite professionnelle grâce à votre persévérance.

Sur internet ou ailleurs, mieux vaudra éviter de vous emballer pour des plans financiers moins avantageux qu'il n'y paraîtra. Faites confiance à votre perspicacité pour ne pas vous exposer à des pièges, des contrefaçons ou à des erreurs de calcul.



Vierge (23 août 23 septembre)

Vous aurez des facilités pour vous structurer, vous organiser, assumer vos responsabilités dans la concentration et le contrôle. Vous aurez aussi suffisamment de recul pour conserver en permanence un oeil critique et objectif sur votre travail.

Vous devrez prévoir des frais inhérents à votre habitation ou un objet courant de la vie quotidienne que vous devrez remplacer vite fait. Urgence ou pas, vous prendrez le temps d'étudier les devis afin de gratter par-ci, par-là, quelques euros.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pouvez amorcer une formation commerciale. Elle amène une corde de plus à votre arc. Mercure en Balance vous rend doué dans les échanges. Un travail d'équipe est au programme. Votre sens de l'initiative donne une belle image de vous dans la société.

Il y a de la dépense dans l'air. Elle risque d'être très importante. Vous prévoyez de faire des achats, mais un coup de coeur vous guette. Le shopping et de nouveaux vêtements haut de gamme sont la cause de frais. Une culpabilité peut arriver après ces achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Une promotion vous permettra de vérifier la justesse de vos décisions. La Lune jouera la carte de l'ouverture. Sa présence donnera lieu à plusieurs actions : activation de vos échanges, promotion de vos idées, mise en avant de votre savoir-faire.

Sous la houlette de Jupiter, votre gestion financière sera à montrer en exemple. Elle pourrait être presque étudiée en cas pratique dans une école de commerce ! Votre enrichissement sera proportionnel aux efforts que vous allez fournir aujourd'hui...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond avec vous, Jupiter sera le coach dont tout le monde rêve. Positif, il vous accompagnera pour monter des projets, assumer des responsabilités ou briguer un meilleur statut. Vous aurez de quoi mettre toutes les chances professionnelles de votre côté.

Pluton dopera vos rentrées d'argent. Cela sera encore plus vrai si vous menez des négociations ou si vous avez demandé une augmentation. Les euros arriveront sur votre compte, ce qui vous permettra de faire fonctionner votre budget sans souci.



Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous n'aurez ni le temps ni l'envie d'analyser ce qui se passe. Vous ferez le job, voilà tout. Et vous le ferez bien, en honorant vos engagements. Plus les résultats seront bons, plus la fierté d'avoir tout fait pour les obtenir sera au rendez-vous.

Après avoir passé du temps à vous dépatouiller avec des démarches administratives et des contretemps, votre situation finira par s'éclaircir. Vous pourrez compter sur quelqu'un pour vous appuyer et éventuellement vous soutenir financièrement.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les rapports s'améliorent avec vos collaborateurs. L'un d'eux peut vous faire part d'un projet professionnel. Écoutez ses suggestions avec prudence. Elles sont tentantes, mais sont à étudier. Ne signez pas de nouveau contrat sans lire attentivement.

Vous pouvez dépenser par plaisir sans craindre de manquer de trésorerie. La stabilité est là tant que vous faites attention à vos frais. Gardez un peu de trésorerie pour les charges. La sagesse vous accompagne, malgré l'argent destiné aux loisirs.



Poisson (19 février - 21 mars)

Doué pour vous faire de nombreuses relations, vous rechercherez les honneurs et le prestige qui en découlera. Si vous êtes dirigeant d'entreprise, vous aimerez tendre votre carte de visite. Parfois, vous demanderez l'impossible à vos employés.

Vous n'aimez pas fonctionner à l'économie. Pourtant, en ce milieu de semaine, vos soucis financiers vous empêcheront d'agir, et par conséquent d'être libre. Arrêtez de dilapider votre argent par amour ou pour des caprices d'enfant gâté !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23